

Fédération Française du Sport Adapté
Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Déclarée à la préfecture de Police de Paris le 19 Juillet 1971
N° de dossier 71/956
Reconnue d'Utilité Publique par décret du 26 Avril 1999 - J.O. n° 102 du 2 Mai 1999

Les membres du comité directeur de la Fédération Française du Sport Adapté dont le siège est situé au 3 rue Cépré, 75015 Paris, se sont réunis le jeudi 24 mars 2016 à l'hôtel Mercure 11 rue Général Mangin 38100 à Grenoble sur convocation écrite du président en date du 21 mars 2016, conformément aux dispositions statutaires.

1 - Chaque participant signe le registre de présence en entrant en séance.

Présents :

Marc TRUFFAUT	Président
Henri MIAU	Vice-président délégué
Joël RENAULT	Secrétaire général
Jean-Claude WACH	Trésorier
Yves OBIS	Vice-président chargé du suivi du secteur compétitif et du développement du secteur non compétitif
Catherine FAYOLLET	Vice-présidente chargée de la structuration de la pratique des APS dans le secteur du handicap psychique – Médecin fédéral national
Marie-José LALLART	Secrétaire générale adjointe
Madeleine d'ENGREMONT	Membre
Colette FERON GRENOUILLEAU	Membre
Claude GISSOT	Membre

Excusés

Roy COMPTE	Vice-président chargé de la formation, études, recherches, publications et du suivi du projet fédéral
Fabienne MANGONI	Membre
Henry ROIG	Membre
Sandrine DESTOUCHES	Membre
Pascal LAVAINNE	Membre
Michel PONCHAUT	Membre
Président FOUCAULT	Président d'honneur
George Ray JABALOT	Président d'honneur

Assistent à la séance :

Alain DELETOILLE	Directeur exécutif et juridique
------------------	---------------------------------

2. Approbation de l'ordre du jour.

3. Approbation du PV des 4 et 5 mars 2016

4. Point du président :

- Réunion au ministère sur la délégation accordée à la FFSA :
Marc Truffaut a reçu une invitation à se rendre au cabinet du ministre le 6 avril pour discuter de l'avenir de notre délégation.
Le président de la FF Judo a réalisé une enquête auprès de l'ensemble des fédérations pour savoir quelles sont les fédérations qui souhaiteraient recevoir une délégation spécifique pour la pratique de leur discipline par les handicapés.
Il donne lecture d'un courrier conjoint réalisé avec Handisport et adressé au ministère sur la volonté et la nécessité pour les deux fédérations de garder leur délégation afin de développer la pratique sportive SA et Handisport dans des conditions de qualité et de sécurité. Ce courrier n'a pas obtenu le soutien de la présidente du CPSF.

- Financement des emplois ESQ en régions :
Des demandes d'entretiens ont été sollicitées auprès du CNDS national et auprès de la CNSA sur l'avenir du financement des ESQ. En effet, des directeurs régionaux semblent prendre des décisions disparates d'une région à une autre sur l'utilisation des financements CNDS sur les emplois ESQ ce qui inquiète les présidents de CDSA et de ligues concernés.

- Défraiement des arbitres nationaux FFSA dans les championnats de France :
Le comité directeur souhaite qu'une réflexion soit engagée sur la prise en charge des arbitres nationaux FFSA lors des Championnats de France. Actuellement, rien n'est mentionné sur le cahier des charges destiné aux Cols. Ne serait-il pas souhaitable d'augmenter le montant du label fédéral ? Actuellement il ne couvre pas tous les frais fédéraux. Mais attention, au final, le coût supplémentaire serait encore à la charge de nos sportifs.
Pourtant, il est essentiel de montrer que la FFSA possède ses propres arbitres dans la majorité des disciplines. Il convient également de remettre en place la commission d'arbitrage.
Dans la discussion, le comité directeur évoque
 - les disparités entre les coûts d'inscription aux CF. Ne faut-il pas remettre une limitation du coût ?
 - les frais d'inscription aux CF qui devraient être bien distincts des frais d'hébergement et de restauration.

- Projet de pôle d'expertise T21 :
Le comité directeur échange sur le projet de pôle T21. Cette structure fédérale est conçue pour devenir un pôle d'expertise prenant en compte la spécificité de cette population dans la pratique du haut niveau SA. Catherine Fayollet souhaiterait qu'un médecin fédéral soit associé à cette structure fédérale. Des membres du comité directeur estiment que pour les entraînements de ces athlètes, il n'y a pas lieu de les couper des pôles existant même si on peut concevoir des séquences spécifiques. D'autre part il ne doit pas y avoir de remise en cause sur la participation des T 21 aux championnats de France SA, sur la place de ce public dans les pôles de HN actuels, même si la FFSA a choisi de participer aux compétitions internationales spécifiques qui existent pour ce public ?
Le comité directeur demande à être informé dans le détail, par la DTN lors du prochain directeur, de l'organisation et du positionnement du Pôle ressource et expertise des T 21.
Le président évoque à cette occasion de l'évolution possible de l'INAS vers une « deuxième classe de sportifs » pour les jeux paralympiques Paris 2024 ce qui pourrait éventuellement concerner cette population.

- Politique de transports à la FFSA :
Une réelle politique de transport est à mettre à l'étude. En effet, notamment pour le transport aérien, la FFSA pourrait profiter de certains avantages compte tenu du nombre de billet achetés

dans l'année (billets gratuits, sur classement en classe affaire sur certains déplacements, etc).

- AG électives tous les 4 ans :

Le comité directeur évoque la nécessité d'organiser tous les 4 ans son AG élective sur Paris, organisée par le siège fédéral, pour favoriser un maximum de participation des clubs et éviter d'influencer les électeurs, les organisateurs d'une région ou département accueillant cette AG pouvant être considérés comme « favorisés » au cours de cette élection.

Le comité directeur propose donc de faire les AG électives à Paris tous les quatre ans, organisées par le siège fédéral. **Cette proposition adoptée à l'unanimité.**

- Réforme territoriale : fusion des ligues :

Un lourd travail attend les ligues d'avril à septembre. Il sera consacré à la préparation de la fusion. Les stratégies des nouvelles ligues doivent être parvenues à la fédération pour le 15 septembre 2016. Si des difficultés se faisaient jour, un accompagnement et/ou un arbitrage serait mis en place par la fédération directement.

5. Le budget

Le trésorier lit le rapport de gestion et le budget prévisionnel et précise les sommes qui doivent être inscrites dans les résolutions pour l'assemblée générale :

Budget de 3 605 903 €

Solde créditeur : 71 070 €

Affectation en report à nouveaux le résultat de 2014 soit 2 645€

Affectation du résultat excédentaire de 71 070 € entre Autres Réserves ainsi que les réserves dédiées aux jeux paralympiques 30 018 € et les réserves pour risques sociaux de 43 490 €.

Budget prévisionnel fédéral pour 2016 d'un montant de 3 334 790 €.

Adopté à l'unanimité.

6. Point du secrétaire général :

- **A) Affiliations – radiations**

15 demandes d'affiliation, 5 complètes, 1 radiation

- Sont affiliées les associations suivantes :

86/27 GEM DE LA CORDEE

370 AVENUE JACQUES CŒUR CENTRE SOCIAL CHL BP 587

86021 POITIERS CEDEX

82/15 SPORTING PIERRE SARRAUT

3500 ROUTE DE L'AVEYRON

82000 MONTAUBAN

65/14 FOOTBALL CLUB LOURDAIS XI

53 CHEMIN DE LANNEDARRE

65100 LOURDES

14/09 BAYEUX BESSIN JUDO

19 RUE LAITIERE

14400 BAYEUX

13/49 APAR

195 AVENUE DE PROVENCE

13300 SALON DE PROVENCE

- Sont affiliées sous réserve de compléter leurs dossiers :

72/26 STADE OLYMPIQUE DU MAINE

201 RUE HENRI CHAMPION PARC DE LA CALIFORNIE

72100 LE MANS

38/33 ENTENTE SPORTIVE MATHEYSINE HANDISPORT BOULODROME DE SUSVILLE	38350 SUSVILLE
31/52 SPORT ENSEMBLE EN LAURAGAIS CAFE CHEZ GABATH 18 PLACE GAMBETTA	31290 VILLEFRANCHE DE LGS
27/21 ASC DE ST AQUILIN DE PACY CENTRE EQUESTRE RUE PIERREFEU	27120 ST AQUILIN DE PACY
27/20 EVREUX ETUDIANTS CERCLE HOTEL DE VILLE	27000 EVREUX
24/20 AS LOISIR PERIGUEUX GROUPE NAUTIQUE DU PERIGORD MOULIN DE SAINTE CLAIRE	24000 PERIGUEUX
13/48 TENNIS CLUB SAINT MARTINOIS 43 AVENUE NOSTRADAMUS	13310 ST MARTIN DE CRAU
1/13 ALOAS 27-25 ROUTE DE LENT	01960 PERONNAS
01/12 TENNIS CLUB DE JASSANS MAIRIE DE JASSANS	01480 JASSANS
76/23 COB ATHLETISME 58 RUE DEMENITROUX	76260 EU

- Est radiée, l'association suivante

85/21 TENNIS DE TABLE CLUB FONTENAISIEN

- **B) Candidature au comité directeur :**

Une explication est donnée quant à la non-réception de la candidature d'Hervé Laulhau, à cause d'un problème informatique à la FFSA, alors qu'elle avait été adressée dans les temps par le candidat. Il conviendra d'être très vigilant pour l'AG électorale prochaine 2017.

- **C) Diaporama**

Présentation par le secrétaire général du diaporama qui sera présenté à l'AG

- **D) Retour des AG des ligues**

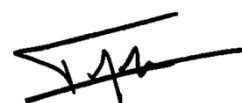
Quelques questions sont émises sur le versement de la CNSA par la fédération ainsi que pour les actions de formation, les réponses sont données par le secrétaire général.

RELEVÉ DE DÉCISIONS du comité directeur du 24 mars 2016

Décision	Personnes chargées du suivi
<p style="text-align: center;">AG FEDERALE ELECTIVE</p> <p>Décision est prise de la faire se dérouler tous les quatre ans à Paris.</p>	<p>Marc TRUFFAUT Joël RENAULT Alain DELETOILLE</p>
<p style="text-align: center;">RAPPORT DE GESTION ET PREVISIONNEL</p> <p>Le trésorier présente le rapport de gestion et le budget prévisionnel et précise les sommes qui doivent être inscrites dans les résolutions pour l'assemblée générale :</p> <p>Budget de 3 605 903 € Solde créditeur : 71 070 € Affectation en report à nouveaux le résultat de 2014 soit 2 645€ Affectation du résultat excédentaire de 71 070 € entre Autres Réserves ainsi que les réserves dédiées aux jeux paralympiques 30 018 € et les réserves pour risques sociaux de 43 490 €. Budget prévisionnel fédéral pour 2016 d'un montant de 3 334 790 €.</p>	<p>Marc TRUFFAUT Jean-Claude WACH</p>
<p style="text-align: center;">FUSION DES LIGUES</p> <p>Les stratégies des nouvelles ligues doivent être parvenues à la fédération pour le 15 septembre 2016, si des difficultés se faisaient jour, un accompagnement et/ou un arbitrage serait mis en place par la fédération.</p>	<p>Marc TRUFFAUT Henri MIAU Joël RENAULT Manon VAUJOUR</p>



Joël RENAULT
Secrétaire Général



Marc TRUFFAUT
Président